

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS1367

présenté par  
Mme Le Nabour, rapporteure

-----

### ARTICLE 8 BIS B

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de ces travailleurs »

les mots :

« des travailleurs handicapés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.